

APPEL À CANDIDATURES

Commande artistique pérenne

Cahier des charges

THÉMATIQUE

La thématique sélectionnée par le comité est la **découverte du territoire au fil de l'eau** (4 tracés: au fil de la Maine, au fil de la Sarthe, au fil de la Mayenne, au fil de la Loire).

Les lieux à illustrer sont les suivants (le nombre total d'illustrations est négociable) :

- **Au fil de la Maine (6 illustrations).**
 - _Domaine National du Château d'Angers.
 - _Montée de la cathédrale Saint-Maurice.
 - _Galerie David d'Angers.
 - _Musée Jean Lurçat // format 120x80.
 - _Parc Balzac/Lac de Maine.
 - _Bouchemaine.
- **Au fil de la Loire (6 illustrations).**
 - _Parc des Ardoisières.
 - _Rochemenier.
 - _Cadre Noir de Saumur.
 - _Château de Saumur.
 - _Château de Montsoreau.
 - _Abbaye de Fontevraud.
- **Au fil de la Mayenne (5 illustrations).**
 - _Chemin de Halage.
 - _Château-Gontier.
 - _Laval.
 - _Musée Robert Tatin.
 - _Mayenne // format 120x80.
- **Au fil de la Sarthe (4 illustrations).**
 - _Abbaye Saint-Pierre de Solesmes.
 - _Asnières-sur-Vègre.
 - _Malicorne-sur-Sarthe.
 - _Cité Plantagenêt.

Chaque panneau devra être constitué des éléments suivants :

- _le lieu illustré.
- _le nom du lieu illustré.
- _un liseré de couleur qui servira de repère permettant de distinguer les 4 parcours.

APPEL À CANDIDATURES

Commande artistique pérenne

Cahier des charges

DIMENSIONS

- > 19 illustrations au format 50x35 cm (format portrait).
- > 2 illustrations au format 120x80 cm (format paysage).

En option :

- > 1 illustration au format 120x80 cm (format paysage).
- > Une ligne bleue représentant la Loire, permettant de relier les deux parties non contiguës du service.

LIEUX PROPOSÉS

- > Les panneaux illustrés vont être installés dans les circulations du service de Chirurgie Viscérale. Le comité a défini 4 tracés/parcours (un plan du service peut être fourni sur demande).

Deux salles sont intégrées au projet (2 illustrations au format 120x80 cm // format paysage):

- _la salle de kinésithérapie.
- _la salle de collation.

ASPECTS TECHNIQUES

- > Les installations ne sont pas des œuvres originales mais des reproductions.
- > Les illustrations seront imprimées sur un support rigide qui répond aux normes spécifiques des établissements hospitaliers (sécurité et hygiène). L'association Entr'art gère directement les frais de production.
- > Le candidat retenu devra fournir des fichiers numériques en haute définition de ses illustrations réalisées.